

Question Possible N°3

J'ARRIVE DANS UNE ÉCOLE OÙ LA MAIRIE A PRÉVU UN BUDGET POUR UNE CLASSE DE DÉCOUVERTE EN CM ET PERSONNE NE VEUT PARTIR

Rappel du texte de loi : (pour essayer de motiver professionnellement les collègues)
BO N°2 du 13 Janvier 2005

La découverte d'autres activités et d'autres lieux contribue, en effet, à enrichir les apprentissages et apporte une stimulation qui favorise l'acquisition de connaissances et de compétences. (Mais cela n'est en aucun une obligation)

Proposition(s) : J'apporterai deux réponses un peu différentes en fonction des différents critères non énoncés dans la question.

Si les élèves ou les parents ne sont pas encore au courant et que l'argent peut être réaffecté j'annulerai la classe verte après avoir essayé de convaincre les enseignants de la classe transplantée en conseil des maîtres.

Si par quelque façon que ce soit les élèves sont au courant la classe transplantée doit se faire. Le fait de devoir annuler serait un échec, une « promesse » fait aux élèves non tenue, surtout quand on sait à quel point c'est un moment important dans leur scolarité.

Si la classe est attribuée, sans possibilité de changement, je réunirai le conseil des maîtres et aborderai le sujet avec la volonté de d'organiser des décroissements réguliers entre la classe dont j'aurais la charge et celle avec qui je partirai en classe de découverte pour la préparer autour d'un axe fort (sciences/histoire/géographie...).

Si la classe n'est pas attribuée je prendrai la classe concernée et je conduirai le projet de cette classe. (Sauf en cas de décharge pleine)

J'essayerai dans la mesure du possible de construire le projet avec l'enseignant référent de la classe pour que cette classe de découverte soit un moment fort de la vie de classe et qu'elle soit pleinement intégrée aux apprentissages.